BTS Etude et Réalisation d'Agencement

LYCEE DE PRONY
Industriel Tertiaire
académie Versailles
LYCÉE DES MÉTIERS

LYCEE DE PRONY
Industriel Tertiaire
académie Versailles
LYCEE DES METIERS

Les domaines d'activités

BTS ERA

Les activités du technicien supérieur E.R.A. consistent à :

Participer à la réponse d'appels d'offres:

- En apportant une réponse technique à une demande, tenant compte des données du projet architectural, esthétiques, techniques, économiques, administratives environnementales.
- En contribuant à l'élaboration du devis et du planning général de l'affaire.

Appel d'offres

- Concevoir des solutions techniques à partir de concepts, du cahier des charges et des règlementations, depuis l'explicitation du besoin jusqu'à la définition détaillée, en intégrant toutes les contraintes.
- Elaborer l'ensemble des documents nécessaires à la réalisation du dossier technique du projet.
- Planifier et organiser la prévention des risques professionnels.

Conception

- Préparer les données nécessaires à la fabrication.
- Organiser, planifier et piloter tout ou partie d'un chantier avec intervention de plusieurs corps d'état.

Préparation

- Choisir et organiser la sous-traitance.
- Encadrer et coordonner des équipes.
- Collaborer avec les différents intervenants d'un projet.
- Participer à la conclusion d'une affaire.

Chantier

Agencement de magasin.

Agencement de cuisine.

De manière transversale

Le technicien supérieur E.R.A.

- **Utilise l'outil informatique à des fins de communication de conception technique, d'intégration (ingénierie collaborative), d'élaboration des procédés de réalisation, d'exploitation de logiciels spécialisés.**
- **Est un acteur de la politique qualité de l'entreprise pour chaque étape du processus de la réalisation, allant de la commande en passant par la conception, la réalisation, la fabrication et la mise en œuvre sur chantier jusqu'au SAV.**
- **Conduit des actions spécifiques (revues, contrôles, actions correctives…)**
- **Rédige et diffuse des procédures.**
- **Assure une veille technologique réglementaire et normative.**
- **Participe aux relations commerciales.**

le BTS ERA en six points.

1. Positionnement clair sur l'étude et la réalisation du projet d'agencement.
2. Participation à l'élaboration d'une réponse à un appel d'offre.
3. Ouverture accrue sur l'organisation et le suivi de chantier.
4. Intégration du projet d'agencement (BIM), « modèle d'information du bâtiment » et mise en œuvre du travail collaboratif.
5. Interprétation de concepts architecturaux.
6. Capacités à assurer des missions dans une langue étrangère.

Déroulement des compétences

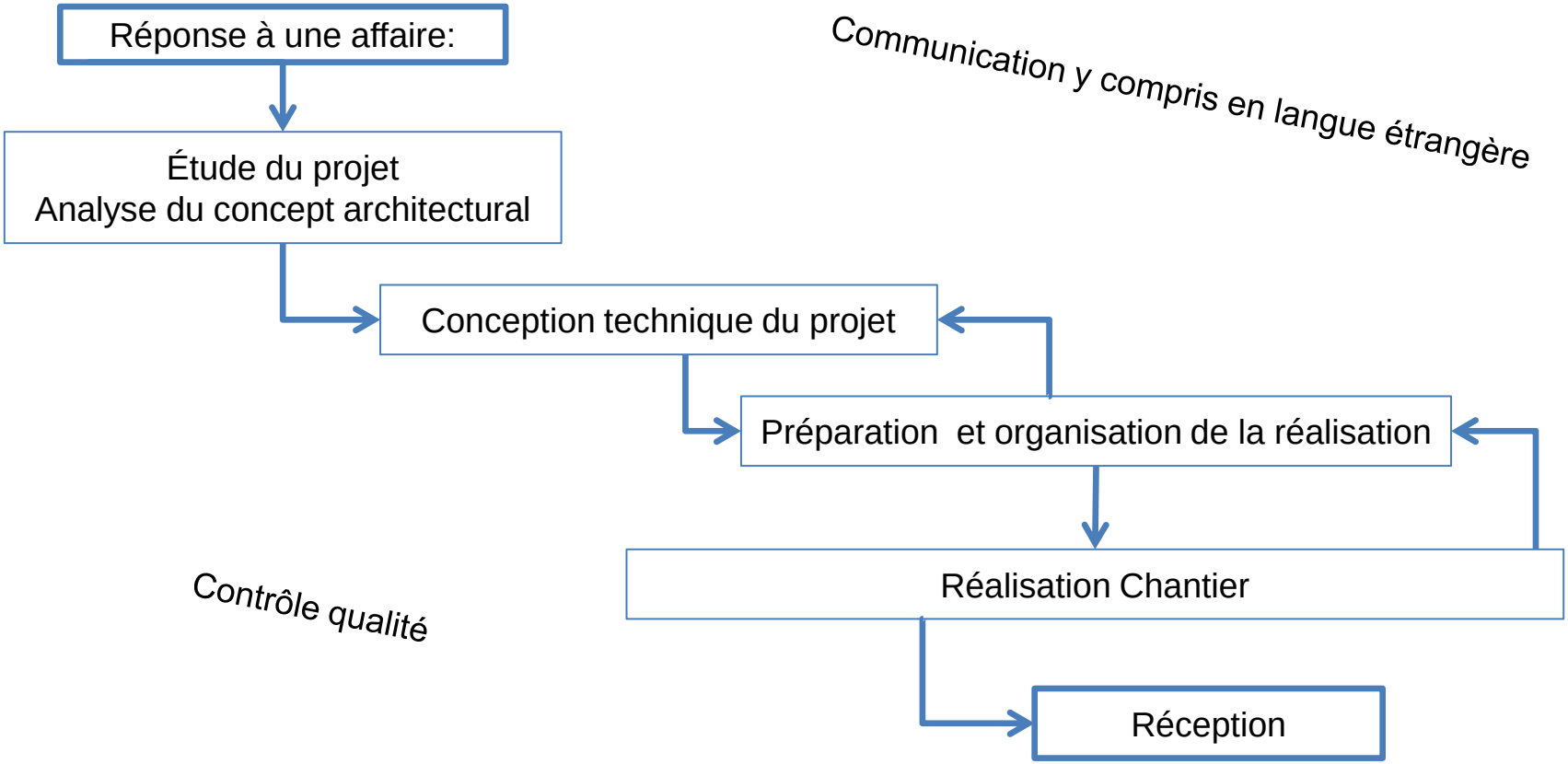

Stages en entreprise

Deux stages

- **Le premier, d'une durée de 2 semaines au cours du premier semestre réservé aux bacheliers généraux et technologiques.**

- **Le deuxième, d'une durée de 6 semaines se déroule dans une entreprise de la filière et sur un chantier, en fin de première année.**

LYCEE DE PRONY
Industriel Tertiaire
académie Versailles
LYCEE DES METIERS

Grille horaire

BTS ERA

		Horaire de 1ère année		Horaire de 2ème année	
		Semaine	Année (3)	Semaine	Année (3)
1. Culture générale et expression		3	90	3	108
2. Langue vivante étrangère		2	60	2	72
3. Mathématiques		3	90	3	108
4. Sciences Physiques – Chimie		2	60	3	72
5. Enseignements de spécialité		20	600	20	720
5.1 Culture design et architecture		3	90	2	108
5.2 Étude de projet		14	420	14	504
5.3 Préparation et suivi de mise en œuvre de la réalisation		3	90	3	108
6.Accompagnement personnalisé		2	60	2	72
Horaire total des enseignements obligatoires		32 h	960 h(1)	32 h	1152 h(1)
Enseignement facultatif	Langue vivante 2	2h		2h	

Règlement d'examen

BTS ERA

ÉPREUVES			Scolaires établissements publics	
Nature des épreuves	Unités	Coef.	Forme	Durée
E1 – Culture générale et expression	U1	3	Ponctuelle écrite	4 h
E2 - Langue vivante étrangère 1	U2	3	CCF 2 situations	
E3 - Mathématiques et Sciences physiques				
U31 – Mathématiques	U31	2	CCF 2 situations	
U32 – Sciences physiques	U32	2	CCF 2 situations	
E4 – Traduction technique du projet architectural	U4	4	CCF 2 situations	
E5 Conception d'agencement	U5	6	Ponctuelle pratique et orale	50 min
E6 – Réalisation d'agencement				
U61 – Organisation et préparation de la réalisation	U61	3	Ponctuelle écrite	4h
U62 –Suivi de la réalisation	U62	2	Ponctuelle orale	30 min
EF1 – Langue vivante facultative (1) (2)	**UF1**		Ponctuelle orale	20 min de préparation + 20 min

Synthèse des Activités Professionnelles

Activités Professionnelles		Niveau d'autonomie
A1	Répondre à une affaire	■■■□
A2	Concevoir le projet d'agencement	■■■■
A3	Préparer les données pour les fabrications et les mises en œuvre sur chantier	■■■□
A4	Contrôler la mise en œuvre du projet	■■■□
A5	Préparer et conduire le chantier	■■■□
A6	Clôturer une affaire	■■■□

■■■□	Réaliser une activité simple en autonomie	■■■■	Réaliser une activité complexe en autonomie

LYCEE DE PRONY
Industriel Tertiaire

académie Versailles

LYCÉE DES MÉTIERS

BTS ERA

Lycée des métiers du bois, de l'ébénisterie, de la technique de l'architecture et de l'habitat.

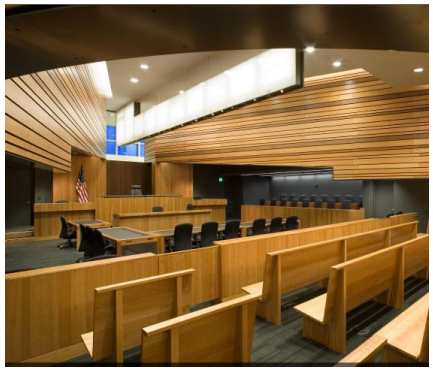

Merci de votre attention